

Primé : René Petitpas - Président du Comité d'Expansion

### **Idée**

Mettre à la disposition des habitants du pays provinois les moyens d'optimiser le temps en diminuant les déplacements quotidiens et en améliorant simultanément la qualité de la vie privée et la productivité de l'activité professionnelle.

### **Objectif**

L'implantation d'un bureau de voisinage télé travail à Provins vise à : développer l'emploi et l'activité locale ; favoriser l'efficacité économique des entreprises ; contribuer à la création d'emplois ; élever le niveau de qualification ; créer une nouvelle dynamique urbaine ; optimiser le fonctionnement du système de transport ; diminuer le temps de transport.

### **Démarche**

Provins a la particularité d'être la ville d'Ile-de-France la plus éloignée de Paris et celle dont les habitants ont le temps de transport domicile-travail le plus important (3 h par jour). Préalablement à l'implantation du bureau de voisinage, une étude de faisabilité a été menée avec l'agence régionale d'aménagement du temps (Catral) et l'aide des étudiants de BTS « action commerciale » d'un lycée de Provins ; ensuite, l'étude a porté sur l'intérêt des entreprises pour le travail à distance.

### **Contenu**

Ce bureau permettra le télé-travail . Il sera donc équipé d'ordinateurs, de téléphones, de télécopieurs... Il offrira une série de petits bureaux mis à la disposition des utilisateurs et entreprises désireux de livrer leur travail par le truchement des télécoms.

### **Moyens**

Le Comité d'expansion regroupe 16 communes autour de Provins ; il a comme partenaire Seine-et-Marne Développement et le Conseil Général, ainsi que le Catral et la Région Ile-de-France et des entreprises d'informatique et de télécommunication. La mise en service du projet est réalisée par le Syndicat Intercommunal à la Carte du Pays Provinois (SIAC).

### **Bilan**

Une toute première conclusion a été tirée : le potentiel d'utilisation moyen du Bureau de voisinage de Provins est de 185 personnes par jour.

### **Commentaire du Jury**

Une très bonne façon de faire voisiner la vie privée et la productivité professionnelle.

### **Contact**

Ghislain Bray, 1<sup>er</sup> vice-président du SIAC : 01. 64. 60. 12. 18